

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
8 février 2024

Convocation :
1^{er} février 2024

Publiée le :
1^{er} février 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 8
- votants : 13

L'an deux-mille-vingt-quatre, le huit février à 20 heures, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
M. Guénolé Legagneux	Mme Claire Pasquier	Mme Élisabeth Giordano
M. Cédric Dufourd	Mme Martine Faroy-Fontenas	

Absents excusés :

Mme Linda Goisbault
Mme Marie-Line Le Pallec, donne pouvoir à M. Anthony Bolival
M. Jérôme Renou, donne pouvoir à M. Killian Trucas
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à M. Guénolé Legagneux
Mme Anaïs Rousseau, donne pouvoir à Mme Claire Pasquier
Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Martine Faroy-Fontenas

Secrétaire de séance : Mme Claire Pasquier

1. Protection sociale complémentaire – Convention de participation

- Vu l'article 40 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 452-11, L. 221-1 à L. 227-4 et L. 827-1 à L. 827-12 ;
- Vu le code de la commande publique, notamment ses articles L. 2113-6 à L. 2113-8 ;
- Vu l'ordonnance 2021-174 du 17 février 2021 relative à la négociation et aux accords collectifs dans la fonction publique ;
- Vu l'ordonnance 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique ;
- Vu le décret 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement ;
- Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;
- Vu la circulaire N°RDFB 1220789 C du 25 mai 2012 relative à la participation des collectivités territoriales et des établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents ;
- Vu l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la fonction publique territoriale ;
- Vu le schéma régional de coopération, mutualisation et spécialisation adopté par délibérations concordantes des cinq centres de gestion des Pays de la Loire et signé le 26 septembre 2022 ;
- Vu l'avis du comité social territorial du 23 janvier 2024 ;

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Donne mandat au Centre de gestion de la Sarthe, membre du groupement de commandes constitué des 5 centres de gestion de la région des Pays de la Loire, pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau régional en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale ;
- Donne mandat au Centre de gestion de la Sarthe pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
8 février 2024

Convocation :
1^{er} février 2024

Publiée le :
1^{er} février 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 8
- votants : 13

L'an deux-mille-vingt-quatre, le huit février à 20 heures, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
M. Guérolé Legagneux	Mme Claire Pasquier	Mme Élisabeth Giordano
M. Cédric Dufourd	Mme Martine Faroy-Fontenas	

Absents excusés :

Mme Linda Goisbault
Mme Marie-Line Le Pallec, donne pouvoir à M. Anthony Bolival
M. Jérôme Renou, donne pouvoir à M. Killian Trucas
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à M. Guérolé Legagneux
Mme Anaïs Rousseau, donne pouvoir à Mme Claire Pasquier
Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Martine Faroy-Fontenas

Secrétaire de séance : Mme Claire Pasquier

2. Convention de sortie du SI de la Longuève

Vu le CGCT et notamment les articles L5211-19, L5211-25-1 et L5212-29 ;

Vu la délibération municipale du 5 octobre 2023, décidant de la sortie de la commune de Mézières-sous-Lavardin du Syndicat Intercommunal de la Longuève ;

Vu la délibération du Syndicat Intercommunal de la Longuève du 17 janvier 2024, acceptant le retrait de la commune de Mézières-sous-Lavardin du SI ; validant le projet de statuts du SI ainsi modifiés ; validant le projet de convention réglant l'ensemble des conséquences liées au retrait de la commune de Mézières ;

Considérant qu'il convient de prendre une délibération concordante avec celle du SI de la Longuève, relative aux modalités de sortie du syndicat ;

Considérant le projet de convention « *protocole de retrait de la commune de Mézières-sous-Lavardin du Syndicat Intercommunal du bassin de la Longuève* » fixant ces modalités, validé par la délibération du SI susvisée, transmis aux élus municipaux et annexé à la présente délibération ;

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet de « *protocole de retrait de la commune de Mézières-sous-Lavardin du Syndicat Intercommunal du bassin de la Longuève* », fixant les modalités de répartition du patrimoine, de trésorerie et tout autre élément technique, financier, organisationnel et contractuel liés à ce retrait ;
- Autorise le maire à signer ce protocole et tout document relatif à ce dossier.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
8 février 2024

Convocation :
1^{er} février 2024

Publiée le :
1^{er} février 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 8
- votants : 13

L'an deux-mille-vingt-quatre, le huit février à 20 heures, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
M. Guérolé Legagneux	Mme Claire Pasquier	Mme Élisabeth Giordano
M. Cédric Dufourd	Mme Martine Faroy-Fontenas	

Absents excusés :

Mme Linda Goisbault
Mme Marie-Line Le Pallec, donne pouvoir à M. Anthony Bolival
M. Jérôme Renou, donne pouvoir à M. Killian Trucas
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à M. Guérolé Legagneux
Mme Anaïs Rousseau, donne pouvoir à Mme Claire Pasquier
Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Martine Faroy-Fontenas

Secrétaire de séance : Mme Claire Pasquier

3. Demande de dotation - produit d'amendes de police

Vu le courrier du Président du conseil départemental de la Sarthe, en date du 8 janvier 2024 et relatif à la dotation du produit des amendes de police de circulation routière ;

Vu le règlement de subvention annexé à ce courrier, précisant les conditions d'attribution et les pièces constitutives du dossier de demande ;

Considérant le projet d'aménagement de la route de Conlie, entre l'intersection avec la route de Neuvillalais et celle avec la route de Beaumont ;

Incluant le projet de création de trottoir route de Neuvillalais, devant le cimetière, et d'un stationnement de véhicule réservé aux personnes à mobilité réduite ;

Incluant le projet de modification de trottoir afin de créer du stationnement sécurisé pour les usagers de l'arrêt de car, route de Conlie ;

Considérant la proposition de plan et de chiffrage de ces projets, établis par l'ATESART et adaptés suite aux remarques du conseil municipal et des administrés ;

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Sollicite l'attribution de la dotation du produit des amendes de police de circulation routière pour le projet susvisé ;
- Décide l'engagement de l'opération au plus tard dans l'année qui suit l'attribution de cette dotation ;
- Autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
8 février 2024

Convocation :
1^{er} février 2024

Publiée le :
1^{er} février 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 8
- votants : 13

L'an deux-mille-vingt-quatre, le huit février à 20 heures, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
M. Guénolé Legagneux	Mme Claire Pasquier	Mme Élisabeth Giordano
M. Cédric Dufourd	Mme Martine Faroy-Fontenas	

Absents excusés :

Mme Linda Goisbault
Mme Marie-Line Le Pallec, donne pouvoir à M. Anthony Bolival
M. Jérôme Renou, donne pouvoir à M. Killian Trucas
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à M. Guénolé Legagneux
Mme Anaïs Rousseau, donne pouvoir à Mme Claire Pasquier
Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Martine Faroy-Fontenas

Secrétaire de séance : Mme Claire Pasquier

4. Étude de potentiel commercial - commerce communal

Vu le descriptif de « l'étude de potentiel commercial » proposée par la chambre du commerce et de l'industrie (CCI) ;

Vu le devis présenté par la CCI, relatif au commerce de Mézières-sous-Lavardin ;

Considérant l'intérêt que constitue cette étude pour la poursuite du projet de café multiservices ;

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal :

- Décide de réaliser une « étude de potentiel commercial » relative au commerce communal ;
- Décide de confier cette étude à la chambre du commerce et de l'industrie de la Sarthe ;
- Autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Abstention : 5 ; Contre : 0 ; Pour : 8.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
8 février 2024

Convocation :
1^{er} février 2024

Publiée le :
1^{er} février 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 8
- votants : 13

L'an deux-mille-vingt-quatre, le huit février à 20 heures, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
M. Guérolé Legagneux	Mme Claire Pasquier	Mme Élisabeth Giordano
M. Cédric Dufourd	Mme Martine Faroy-Fontenas	

Absents excusés :

Mme Linda Goisbault
Mme Marie-Line Le Pallec, donne pouvoir à M. Anthony Bolival
M. Jérôme Renou, donne pouvoir à M. Killian Trucas
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à M. Guérolé Legagneux
Mme Anaïs Rousseau, donne pouvoir à Mme Claire Pasquier
Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Martine Faroy-Fontenas

Secrétaire de séance : Mme Claire Pasquier

5. Vente de matériel communal

Vu que le lave-vaisselle de marque « Zanussi » de la salle polyvalente a été remplacé par un appareil neuf fin août 2023, en raison d'une panne prolongée ;

Vu que ce lave-vaisselle a finalement pu être réparé fin 2023 ;

Considérant que ce matériel ainsi réparé n'a plus d'utilité ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Décide la mise en vente du lave-vaisselle de marque « Zanussi » de la salle polyvalente, au prix minimum de 500 euros ;
- Autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
8 février 2024

Convocation :
1^{er} février 2024

Publiée le :
1^{er} février 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 8
- votants : 13

L'an deux-mille-vingt-quatre, le huit février à 20 heures, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
M. Guénolé Legagneux	Mme Claire Pasquier	Mme Élisabeth Giordano
M. Cédric Dufourd	Mme Martine Faroy-Fontenas	

Absents excusés :

Mme Linda Goisbault
Mme Marie-Line Le Pallec, donne pouvoir à M. Anthony Bolival
M. Jérôme Renou, donne pouvoir à M. Killian Trucas
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à M. Guénolé Legagneux
Mme Anaïs Rousseau, donne pouvoir à Mme Claire Pasquier
Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Martine Faroy-Fontenas

Secrétaire de séance : Mme Claire Pasquier

6. Ouverture anticipée de dépenses d'investissement

Vu l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable M57 ;

Vu les montants inscrits en section d'investissement du budget principal 2023 ;

Vu la délibération d'ouverture anticipée du 11 janvier 2024 ;

Considérant les investissements à réaliser avant le vote du budget 2024 ;

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Autorise le maire, ordonnateur, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget 2024, selon l'affectation et dans la limite des crédits suivants :

○ Opération 91 – « Mairie » = + **6 000** euros

(Compte 231-91 - Immobilisations corporelles en cours, 2 000 €)

(Compte 2184-91 - Matériel de bureau et mobilier, 3 000 €)

(Compte 2188-91 – Autre, 1 000 €)

○ Opération 40 – « Voirie » = + **1 000** euros

(Compte 2157-40 – Matériel et outillage technique)

- Autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
8 février 2024

Convocation :
1^{er} février 2024

Publiée le :
1^{er} février 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 8
- votants : 13

L'an deux-mille-vingt-quatre, le huit février à 20 heures, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	M. Anthony Bolival	M. Dimitri Bessière
M. Guénolé Legagneux	Mme Claire Pasquier	Mme Élisabeth Giordano
M. Cédric Dufourd	Mme Martine Faroy-Fontenas	

Absents excusés :

Mme Linda Goisbault
Mme Marie-Line Le Pallec, donne pouvoir à M. Anthony Bolival
M. Jérôme Renou, donne pouvoir à M. Killian Trucas
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à M. Guénolé Legagneux
Mme Anaïs Rousseau, donne pouvoir à Mme Claire Pasquier
Mme Laurence Dunand, donne pouvoir à Mme Martine Faroy-Fontenas

Secrétaire de séance : Mme Claire Pasquier

Liste des délibérations :

1. Protection sociale complémentaire – Convention de participation
2. Convention de sortie du SI de la Longuève
3. Demande de dotation - produit d'amendes de police
4. Étude de potentiel commercial - commerce communal
5. Vente de matériel communal
6. Ouverture anticipée de dépenses d'investissement

Le maire, M. Killian Trucas

Le secrétaire de séance, Mme Claire Pasquier